

# De Bouche À Oreille

Août 2022 N°254

Actus & informations municipales  
de Saint-Marcel ~ Eure

Mon été  
à Saint-Marcel



St Marcel

Construisons ensemble notre ville

# Agenda

## Dépistage COVID

Laboratoire Bio Seine Eure  
Rue des Chaumes.  
Rendez-vous sur Doctolib  
prioritaire.

## Tous les mardis du mois Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 18h  
à 19h, Place des Anciens  
Combattants.

## Rencontrez vos élus

Uniquement sur rendez-  
vous le mois d'août.  
Reprise des permanences  
en mairie le samedi 3 sep-  
tembre, de 9h à 12h.

3 août

## Don du sang

Salle du Violet  
de 11h à 13h et de 14h30  
à 18h  
sur rendez-vous auprès de  
l'EFS.



# Mon été à Saint-Marcel

Nettoyons notre ville  
19 août à 14h

Ciné plein-air & pique-nique  
28 août à partir de 18h30

## Nouvelles inscriptions foire à tout

Samedi 3 septembre de 9h à 12h  
Espace Saint-Exupéry

10 Euros/particuliers, 40€/professionnels

Un emplacement correspond  
à la taille d'une place de parking

De Bouche à Oreille, Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais,  
Nadège Bourdon, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Benjamin Legeard

Images freepik

Impression : Imprimerie Cortet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville  
par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication ou si vous souhaitez nous aider à la distribuer, merci  
d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50  
ou [mairie@marcel27.fr](mailto:mairie@marcel27.fr)

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray



02.32.64.32.50



[mairie@marcel27.fr](mailto:mairie@marcel27.fr)



Encore plus d'infos sur  
[www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr)



Ville de Saint Marcel 27



Pour contacter la rédaction : [communication@marcel27.fr](mailto:communication@marcel27.fr)



Urgences : 06.83.82.10.04



Police Municipale : 06.83.82.10.06

# 3 questions à

Sebastien Vidal  
Responsable bâtiments



## Présentez-vous

Sébastien Vidal, 39 ans. Après un parcours professionnel électrique, en partie dans le domaine du bâtiment, j'ai intégré le service «bâtiments» il y a un peu plus de deux ans maintenant, en tant qu'adjoint qu'adjoint technique référent d'équipe.

Suite au départ en retraite de mon prédécesseur, j'occupe dorénavant le poste de responsable du service et participe au quotidien, avec deux agents polyvalents, à la maintenance et l'entretien des bâtiments de la commune, réalisant près de 500 interventions par an.

## Sommaire

4 Mon été à Saint-Marcel

6 Vivre à Saint-Marcel

9 Zoom sur mes assos

12 Retour sur pellicules

14 Tribunes

15 Vos attentes sont nos engagements

## Quelles sont les missions du service ?

Les missions principales sont d'assurer, au quotidien et pour les années à venir, confort et sécurité des usagers mais aussi d'appliquer une politique de gestion active du patrimoine pour mettre en oeuvre, à l'appui d'un diagnostic finalisé en juin 2020, un programme pluriannuel d'investissement tenant compte des nombreuses réglementations (amiante, accessibilité, énergétique, vérifications réglementaires, de sécurité des établissements recevant du public, etc). De nombreuses autres missions pour la continuité de l'exploitation des bâtiments sont également à la charge du service.

## Le patrimoine bâti, qu'est-ce que c'est ?

La Commune a la chance d'être propriétaire de nombreux bâtiments, construits au cours de ces cinquante dernières années : écoles, complexes sportifs et culturels, restaurants ou encore salles de réception.

Ces bâtiments représentent 24 000 m<sup>2</sup> de surfaces bâties réparties sur 25 bâtiments implantés sur une surface cadastrale de 115 170 m<sup>2</sup>. Autant dire que la gestion de ces derniers est titanesque !

Rendez-vous page 8 pour tester vos connaissances sur nos bâtiments.

## Cet été, comme Raymond Boulard, vivez vos rêves !



« La marche est une ouverture au monde, elle invite l'humain à partager ses différences. Je fais partie de ces hommes ne pouvant plus conduire une voiture, piloter une moto ou rouler à vélo, c'est ainsi. Cependant, il y a le plaisir et le moyen de se déplacer avec nos jambes. Cette activité physique m'aura permis et aujourd'hui encore d'y puiser : ressourcement, humilité, imaginaire, inspiration... » - R. Boulard

### Direction Bosc-Roger-sur-Buchy (76)



Depuis mon retour de mon pèlerinage jusqu'à Compostelle, avec les yeux de mes anges gardiens, je marche vers des lieux prestigieux : Bec-Hellouin, Saint-Wandrille, Mont-Saint-Michel, Honfleur.

Ces échappées pédestres sont des aventures fraternelles, enrichissantes et gratifiantes.

Les rencontres ou les événements durant ces longues marches permettent de retrouver des valeurs que nous avons parfois oubliées, notamment : l'humilité, le respect, l'écoute, le partage...

Elles nous enseignent quelque chose sur nous-mêmes ou mieux encore nous incitent à regarder plus loin ou différemment.

Les 1<sup>er</sup> et 2 Juillet 2022, l'objectif était différent, trajet plus court. De mon village je souhaitais rejoindre la

maison de mon fils Olivier et de sa petite famille.

Une perspective qui m'enthousiasmait. 87 kilomètres en deux jours.

Marcher, marcher, il est vrai, dans un passé pas si lointain, nos ancêtres parcouraient des kilomètres à pied pour aller : au travail, au marché, à la messe, en vacances ou visiter leurs familles...

La marche, c'est aussi facteur du dépassement de soi. Elle permet de découvrir nos ressources et nos limites.

Ce circuit de village à village a été repéré par Rolande et Pascal, il est magnifique. La circulation a été fluide, les consignes de sécurité respectées.

## 1<sup>ère</sup> étape - Saint-Marcel / Lyons-la-Forêt 52 kilomètres

Départ 7h00, bar le Marigny, café entre amis et marcheurs. Jean-Claude G est présent comme d'habitude, soutien sans faille de mes projets pédestres. Yves S mon pote de course à pied également. C'est très réconfortant ces témoignages amicaux.

Ce premier tronçon nous révélera plusieurs événements. La sagesse de Marie-Christine, une douleur à la hanche lui suggère d'arrêter au km 16. Sage décision, de plus, elle doit participer à une marche Nordique dimanche.

Au 35ème kilomètre notre ami Gérald est contraint d'arrêter suite à un malaise.

Peu de temps après, Marie-Paule et Jean-Claude apprennent que leur beau-père vient de décéder.

Ils reprendront la route le lendemain. La vie nous confronte aux joies et aux peines. Ainsi va la vie ! Une pensée chaleureuse à l'intention de nos précieux amis.

On croise les doigts, nous devons poursuivre notre route. Le soleil est présent, mais la température idéale.

Nous avons traversé l'immense plateau céréalière, terre du Vexin, terre nourricière. L'abbaye de Mortemer et la légende de la dame blanche, dommage la nuit-là n'était pas encore là. j'aurais aimé surgissant des ténèbres, cette dame me chuchoter à l'oreille : « mon p'tit Raymond : j'ai calmé tes copines de marche à pied. C'est toi le chef ».

La réalité est toute autre. Marche et rêve !

Lyons-la-Forêt et la place de la Halle, clin d'œil à Jean Duval, cet ami marcheur repose en paix.



## 2<sup>ème</sup> étape Lyons-la-Forêt / Bosc-Roger-sur-Buchy 35 kms

Pascal notre organisateur, nous emmène dans sa voiture au point de départ. Nous sommes quatre marcheurs deux femmes, deux hommes : Nathalie et Marie-Jo, deux randonneuses de caractère, Sylvain et Raymond, des super compagnons. Sous les halles, les amis d'Olivier nous attendent. Angéline et David sont des sportifs.

Angéline nous quitte au château de Vascoeuil. Dans ce village l'ami Sylvain est mordu par un chien, heureusement sans gravité. David nous tient compagnie tout le long de l'étape. Peu de temps après son départ, Carole et Franck se joignent au groupe.

Village de Boissay, une surprise agréable m'attend, mes enfants, mes petits-enfants, des amis nous rejoignent. Plus de vingt marcheurs sont à mes côtés, c'est très fraternel !

Bosc-Roger, Annick et Alain de l'association « Autour d'un café à Vexin sur Epte » sont devant la maison du fils, c'est super sympa !

En présence de mes enfants, mes petits-enfants, ma femme, de mes amis, je regarde vers le ciel. J'émetts une pensée à l'intention de ma grand-mère de cœur et de sang. Elle m'a transmis le goût de l'effort et surtout d'apprécier les vertus de la nature.

Je savoure avec joie et émotion ce moment. Le passé et le présent se rejoignent.

Il me plaît de me remémorer, ma grand-mère a élevé mon frère et moi.

Elle est partie trop tôt, décédée quelques jours avant la naissance de ma fille Séverine.

Reconnaissance éternelle, mon fils se prénomme Olivier, c'est le nom de jeune fille de cette aïeule.

La marche est parfois synonyme du sacré. Ainsi, aujourd'hui, au bout du chemin, je ressens une belle et émouvante gratitude.

Merci infiniment à toutes et à tous.

Sans oublier l'accueil chaleureux de Rozenn et Olivier, lesquels ont ouvert les portes de leur maison, un grand moment de convivialité.

Par ailleurs, la logistique, l'intendance, les marcheuses et les marcheurs souhaitent remercier vivement les sponsors, lesquels ont contribué à la réussite de ce beau projet.

# Vivre à Saint-Marcel

## Informations rentrée scolaire des écoles maternelle et élémentaire

La rentrée scolaire est programmée au jeudi 1<sup>er</sup> septembre.

Les listes de classes seront affichées par les directrices, au plus tard la VEILLE de la rentrée scolaire, sur les tableaux extérieurs des deux écoles.



### Ecole maternelle Maria Montessori :

- > Accueil des familles directement dans les classes le jour de la rentrée.
- > Les autres jours, les parents accompagneront leurs enfants à l'entrée des bâtiments scolaires.

### Ecole élémentaire Jules Ferry :

- > Accueil des familles le jour de la rentrée dans la cour de l'école JF1 (entrée par le portail de JF2).
- > Les jours suivants les entrées et sorties des écoliers se feront uniquement par le portail de JF.1.

### Accueil périscolaire (garderies matins et soirs) :

- > Les arrivées et départs des enfants se feront uniquement par le portail de l'école de JF.2.
- > Pour rappel : le périscolaire du matin commence dès 7h00 et, celui du soir se termine à 18h30.

### ATTENTION :

- > **AUCUN accueil périscolaire le JEUDI MATIN** de la rentrée scolaire
  - > **Le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire du soir fonctionneront normalement** le jour de la rentrée.
  - > Pour les **enfants enregistrés « au planning »** : pensez à faire part DES LE 22 AOUT, au service scolaire et périscolaire, de l'ensemble de vos besoins en périscolaire pour les semaines 39 et 40 (cantine et/ou garderies matin et/ou soir) à l'adresse suivante : [scolaire@marcel27.fr](mailto:scolaire@marcel27.fr)
- N'oubliez pas de préciser les nom, prénom et classe de vos enfants dans l'ensemble de vos messages.

Bonne rentrée scolaire à tous les enfants !

## En bref..

Le **Banquet des Anciens**, prévu le 9 octobre, est **reporté au 16 octobre**. Merci de prendre note.

### Inscriptions, pour rappel :

- > Banquet des Anciens : 26 septembre
- > Colis de Noël : 30 septembre

Formulaires disponibles en mairie et dans notre édition de juillet.

- **Fibre**
- L'exploitant est à ce jour en attente de documents de la part du titulaire du marché mais les mois de gel ont bien été lancés et **la zone devrait ouvrir au 29 juillet**.
- A suivre...

- A compter du 1<sup>er</sup> juillet, les **actes réglementaires** pour les communes de plus de 3 500 habitants (arrêtés permanent et temporaire) doivent désormais être **publiés par voie dématérialisée**. Retrouvez l'ensemble des actes concernant Saint-Marcel <http://www.saint-marcel27.fr/pages/decouvrir-saint-marcel/recueil-des-actes-administratifs/annee-2022.html>

BESOIN DE SOINS ?

AVANT DE ME RENDRE  
AUX URGENCES,  
J'ADOpte LES BONS  
REFLEXES !

1

JE CONTACTE  
D'ABORD  
MON MÉDECIN  
TRAITANT

2

SI JE N'EN AI PAS  
J'APPELLE

LE 15

# Le carnet



## Naissances

Toutes nos félicitations aux parents de :  
Yakine FGURI, Ines LEMRINI



## Décès

Toutes nos condoléances aux familles de :  
Antoine RENARD, Beatriz ALMODOVAR,  
Dominique AMADIEU, Jacques SUAUD,  
Lydie GUIBET



## Mariages

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés :  
Aurélie NOIRBENNE & Matthieu GERMAIN,  
Sophie BUSSARD & Maxence KAUFFMANN,  
Aurélie LOISON & Ludovic FONTAINE



## Entretien des terrains

La Ville a été interpellée quant aux actions à mettre en oeuvre lorsque des terrains adjacents aux propriétés ne sont pas entretenus. Voici ce que dit la Loi.

### Dans les propriétés avec bâtiment ou immeuble :

Article 2212-2-1 et article 2212-2-2 du CGCT

Le manquement répétitif ou continu en matière d'élagage et d'entretien des arbres et des haies, donnant sur la voie ou le domaine public, peut donner lieu à une amende administrative d'un montant maximal de 500 euros.

Ce manquement est constaté par procès-verbal d'un officier de police judiciaire ou d'un agent de police judiciaire adjoint, le maire notifie à la personne intéressée les faits reprochés et lui laisse un délai de 10 jours afin de présenter des observations, à l'expiration de ce délai et sans mesures prises par pour faire cesser le manquement, le maire la met en demeure de se conformer à la réglementation dans un nouveau délai de 10 jours.

Dans l'hypothèse ou après mise en demeure sans résultat, le maire procédera à l'exécution forcée des travaux d'élagage, sur l'emprise de la voie publique, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents.

### Dans les propriétés non bâties situées dans une zone d'habitation

Article 2213-25 du CGCT

Faute par le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non bâti en zone d'habitation ou à 50 mètres des habitations, le maire, peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état (voirie et terrain) après mise en demeure.

Si les travaux ne sont pas effectués dans les temps, le maire peut faire procéder d'office à l'exécution des travaux, à la fois sur le domaine public et dans un terrain présentant un danger, aux frais du propriétaire ou de ses ayants droits.

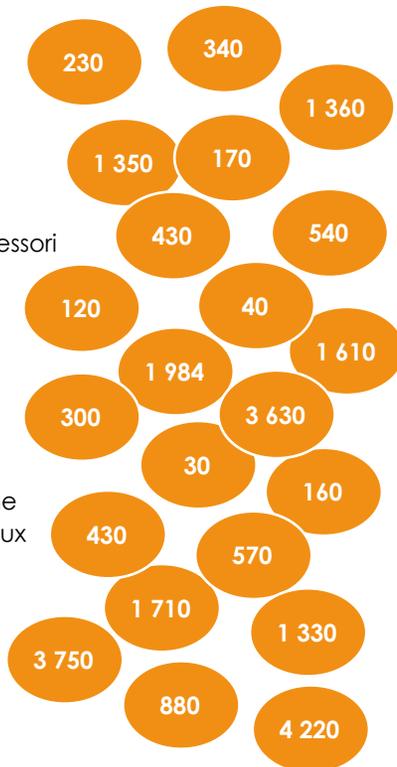
### Article L 541-2 et 541-3 du Code de l'Environnement

Le maire peut en effet intervenir sur le fondement du code de l'environnement, en mettant en demeure le responsable de procéder à l'enlèvement d'éventuels déchets entreposés. Si le propriétaire n'intervient pas pour remédier à la situation, le maire pourra y procéder d'office et aux frais du responsable. Toutefois, c'est la présence de déchets et non le défaut d'entretien qui motive le recours à cette procédure.

# Vivre à Saint-Marcel

## Saurez-vous associer ces bâtiments à leur superficie ?

Complexe Léo Lagrange  
Cours de tennis  
Foyer pour personnes âgées  
COSEC  
Ecole Jules Ferry 2  
Salle du Virolet  
Ecole maternelle Maria Montessori  
Ecole Jules Ferry 1  
Espace Saint-Exupéry  
Mairie  
La Poste  
Eglise  
Salle de jeux des écoles  
Restaurant la Pommeraie  
Maison de la Grande Garenne  
Centres techniques municipaux  
Salle du conseil  
Salle Bourvil  
Salle Michel Marigny  
Le Moulin  
Salle Pierre Bouelle  
Local cimetière



Complexe Léo Lagrange : 4 220, Cours de tennis : 3 750, Foyer pour personnes âgées : 3 630, COSEC : 1 984, Ecole Jules Ferry 2 : 2 170, Salle du Virolet : 1 610, Ecole maternelle Maria Montessori : 1 360, Ecole Jules Ferry 1 : 1 350, Espace Saint-Exupéry : 1 330, Mairie : 880, La Poste : 570, Eglise : 540, Salle de jeux des écoles : 430, Restaurant la Pommeraie : 430, Maison de la Grande Garenne : 300, Centres techniques municipaux : 340, Salle du conseil : 230, Salle Bourvil : 170, Salle Michel Marigny : 160, Le Moulin : 120, Salle Pierre Bouelle : 40, Local cimetière : 30

### Programme pluriannuel d'investissement

Afin de préparer l'avenir de Saint-Marcel et de sa population, la Ville a lancé son premier Programme pluriannuel d'investissement pour répondre sur une période de 4 ans (2022-2026) aux besoins prioritaires identifiés par la municipalité. Ce document obligatoire manquait à la commune pour faciliter la prise de décision. Celui-ci est présenté et discuté en Commission des finances et présenté en Conseil Municipal.

Après avoir recensé l'ensemble de ses besoins, ce programme permet à la Ville de répondre aux besoins d'entretien de son patrimoine mais surtout de financer de nouveaux projets.

Le programme d'entretien et de renouvellement prévoit les actions à mener régulièrement pour entretenir le patrimoine existant, optimiser les performances énergétiques de nos bâtiments, assurer la sécurité et faciliter son accessibilité.

Les nouveaux investissements visent à soutenir les nouveaux projets ou des dépenses lourdes de rénovation qui n'entrent pas dans les lignes habituelles de dépenses d'entretien.

## Connaissez-vous Baudouin Geniesse ?

habitant de Saint-Marcel et licencié au club Canoë-Kayak de Vernon depuis 2013

Rentré en Equipe de France en 2017-2019-2020-2022, Baudouin continue à progresser et à monter dans la hiérarchie mondiale au sein de sa discipline. Ses objectifs sur le long terme sont de devenir champion du Monde de marathon et, bien sûr, les Jeux Olympique Paris 2024, Los Angeles 2028.

Quelques résultats :

- En avril 2022, 4<sup>ème</sup> place au Championnat de France de Fond 5000m en monoplace et en Kayak 4 places
- Lors des sélections Equipe de France de Kayak, Baudouin remporte deux courses :
  - le monoplace U23 (moins de 23),
  - le biplace homme sénior avec Stéphane Boulanger.



En gagnant ces deux courses, il décroche son ticket en Equipe de France et cela lui permet de courir au Championnat d'Europe en monoplace U23.

- Lors de la manche de coupe du Monde à Prague, Baudouin prend la 15<sup>ème</sup> place en monoplace sénior.

## Lire et faire lire

A l'école Jules Ferry de Saint-Marcel, l'année scolaire s'achève et avec elle, le cycle des lectures plaisir de «Lire et Faire Lire» que nos lecteurs ont offert aux enfants de CP et CE1.

Plaisir de lire. Plaisir du partage. Plaisir des mots et de la transmission. Plaisir du souvenir de l'attente des enfants, de leur écoute. Plaisir du regard porté à l'image, du « salut » timide lors d'une rencontre inopinée dans la rue. Moment intergénérationnel.

L'attente aussi des enseignants et de leur directrice au regard de cette action remise en place en février.

Et maintenant ?

Nos cartables sont rangés pour l'été, et il faut dès maintenant penser à la rentrée prochaine. Nous sommes deux matelots pour préparer une nouvelle aventure en 2023. Alors, venez nous rejoindre...

Contrainte de temps ? 1 heure par semaine à y consacrer. Crainte des enfants ? des groupes de six élèves pour une lecture d'une demi-heure. Peur de ne pas savoir lire à voix haute ? les mots sont musiques, les mots sont magiques, et viennent d'eux mêmes. Absence de formation : ? une structure associative, Lire et Faire Lire de l'Eure, pour répondre à vos attentes ; une personne relais sur Saint-Marcel à votre écoute,

Alors retrouvez-nous au forum des associations de Saint-Marcel le 11 septembre 2022

Contact : Yves Morio – relais Lire et Faire Lire sur Saint-Marcel – 📞 07 84 28 82 85



## Théâtre du Drakkar

Le week-end du 25 et 26, le théâtre du DRAKKAR a présenté sa nouvelle création dans sa salle du Virolet.

Toujours un plaisir de partager ces moments avec un public nombreux.



**INSCRIPTIONS**  
saison 2022 / 2023

Le samedi 3 septembre 2022 : 14 h 30 - 17 h

Salle du Virolet - rue du Virolet (St Marcel)

Début des cours : mercredi 7 septembre 2022

### Une école de théâtre :

Dirigée par un acteur/ metteur en scène professionnel



avec

- les moyens techniques : Une salle de théâtre, décors, sonorisations,
- des répétitions de pièce de théâtre, de jeux d'improvisation,
- un atelier de création pour les adultes confirmés,
- des cours pour enfants à partir de 7 ans et pour adultes débutants.

### Tarifs :

- Enfants Mercredi 14h / 15h30 200€ + adhésion annuelle 80€
- Pré-ados Mercredi 15h45 / 17h15 200€ + adhésion annuelle 80€
- Ados Mercredi 17h30 / 19h00 200€ + adhésion annuelle 80€
- Adultes Mercredi 20h30 / 22h00 250€ + adhésion annuelle 80€
- Adultes création Jeudi 20h30 / 22h00 250€ + adhésion annuelle 80€

### COORDONNEES

LE THÉÂTRE DU DRAKKAR  
10 RUE DU VIROLET - 27100 SAINT MARCEL  
TEL : +33 7 87 24 00 30

WWW.FACEBOOK.COM/LETHEATREDUDRAKKAR



+ d'infos

Service sports et associations

📍 Espace Saint-Exupéry

📞 02.32.54.90.88

✉ associations@marcel27.fr

# Zoom sur mes assos !

# Zoom sur mes assos

## Gymnastique Volontaire de Saint-Marcel



La journée du 18 juin a été dédiée à la Gymnastique Volontaire de Saint-Marcel.

Dès 9h30, Daphné a fait travailler les abdos, fessiers avec un peu de stretching. A 10h00, elle a débuté notre célèbre cours de Zumba. Bravo aux participants d'avoir bravé la chaleur de cette journée.

A 11h00, une réunion d'information a permis d'échanger sur les projets de la rentrée 2022/2023 et de faire état de nos finances, après deux années de crise sanitaire.

L'apéritif a été offert par l'association, en compagnie du maire-adjoint aux associations et cadre de vie, Franck Duval ainsi que le président du Judo, invité pour le remercier de sa cohabitation dans une ambiance chaleureuse pendant les travaux. Chacun a posé sur la table ce qu'il avait concocté et nous avons pu partager un moment de convivialité qui nous avait tant manqué.



La Gymnastique Volontaire vous retrouve le dimanche 11 septembre au Forum des Associations de Saint-Marcel pour les inscriptions. N'oubliez pas votre certificat médical !

Le nouveau planning comporte plus de 25 heures et nous retrouverons la Zumba du samedi matin dès septembre.

Et une nouvelle animatrice sera parmi nous. Notre présidente, Catherine Pierrot, a validé sa Certification de Qualification Professionnelle et a obtenu son diplôme d'état. Félicitations à elle ! Nous vous rappelons que tous nos animateurs sont dûment diplômés afin de vous accueillir en toute sécurité.

Pour les nouveaux adhérents, la cotisation est de 179€ et pour les renouvellements, elle est de 159€ (licence & assurance incluses).

Vous pouvez nous contacter à [gymvolontaire-027012@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-027012@epgv.fr) ou [07.87.21.37.90](tel:07.87.21.37.90)



Organisé par l'association: Pour les Sout'chou

**Samedi 24 Septembre** **Dimanche 25 Septembre**

**Exposants différents sur les 2 jours de 8h à 17h**

Tél. 06 23 66 40 42

**SAINT MARCEL Salle du Virolet**

**VENTE de matériel de puériculture d'occasion**

Vêtements enfants, jouets tous âges...  
Exposant 6euros le mètre (tables et chaises fournies)  
Buvette et restauration sur place

**ENTRÉE GRATUITE**

## LA LIGNE D'EAU VERNON/ST MARCEL...



**...le club de natation (affilié FFN) pour tous les nageurs : loisir, compétition, enfants et adultes. Quel que soit votre niveau, pour nous rejoindre, il suffit de savoir nager 2x 25 m!**

### INFOS PRATIQUES

Fiches d'inscription sur [www.lignedeau.fr](http://www.lignedeau.fr)

**Permanence d'inscription** : samedi 3 septembre à l'Espace Nautique de St Marcel (10h-12h/14h-16h)

**Tests d'aisance aquatique** : pour les nouveaux inscrits jusqu'à 10 ans : les 5, 6, 8 et 9 septembre (17h30-19h30) / les 7 et 10 septembre (14h-16h)

**Rencontrez-nous** : aux Villages des Associations le 4 septembre (Vernon) et le 11 septembre (St Marcel)

**Pour plus d'informations** : email [lo.natation@gmail.com](mailto:lo.natation@gmail.com) / tél : 07 60 72 29 91 (laisser un message)

# KOOL N THE DANCE

Cours enfants-Ados-Adultes

danse fusion  
 De Bras  
 Orientale  
 orientale fusion  
 du monde  
 corporel  
 se et Vidéo  
 hollywood



 ZUMBA  
 Pilates  
 Yoga  
 stretching  
 Renfo  
 Kuduro'Fit  
 Strong nation

EVA, 20 chemin du virolet 27200 Vernon  
 et/ou  
 Complexe sportif Léo Lagrange  
 (salle de danse ou salle CV)

Mail : koolinthedance@gmail.com  
 Tel : 07.67.02.86.24  
 Facebook : Kool 'N' the dance

## Connaissez-vous le Centre Régional Jeunesse et Sports ?

Basé à Vernon et créé en 1995, le Centre Régional Jeunesse et Sports (C.R.J.S) est, selon la loi 1901, une association à but non lucratif et a été cofinancé par l'Etat, la Région Haute-Normandie, le département de l'Eure et la ville de Vernon.

Le centre est ouvert au monde associatif et culturel et à l'accueil de groupes scolaires en obtenant l'agrément Education Nationale.

En partenariat avec l'office du tourisme Seine Normandie Agglomération, l'association accueille des écoles du département pour des classes découvertes.

Services proposés : Hébergement (plus de 100 couchages), restauration, accueil pour des formations, des réunions, des stages sportifs, des classes découvertes et mise à disposition d'un minibus.

Son rôle dans l'agglomération : C'est un lieu d'accueil pour les associations locales qu'elles soient sportives ou non, où se déroulent des formations et des réunions. C'est également un endroit où un service de restauration et d'hébergement est proposé à ces mêmes groupes associatifs - culturels.

Le C.R.J.S est un réel support pour ces groupes associatifs et culturels, surtout pour la ville de Saint-Marcel. Il permet l'organisation de repas, de cocktails, d'assemblées générales, tout en étant une solution d'hébergement.

De plus, l'association travaille en étroite collaboration avec les cuisines centrales de Saint-Marcel et la blanchisserie ESAT.

Mais ce n'est pas tout, à l'occasion du Meeting de l'Eure de Natation organisé par la Ligue d'Eau (LLO) en 2019, la structure a reçu les 150 participants pour le déjeuner.

## Vis Ta Danse

Pour la saison 2022/2023, nous vous proposons, toujours dans cette belle salle du Virolet, nos cours habituels de danse de salon du lundi soir avec Jean-Sébastien Godet et le mardi soir cours de Salsa et Bachata avec Félix et Valérie et Ange et Sonia

Les créneaux du lundi seront :

- > Danse loisirs-maîtrise et perfectionnement des pas de base apprentissages de figures simples et complexes de 19h15 à 20h15
- > Danse initiation-progression dans les pas de base de 20h15 à 21h15

Les créneaux du mardi seront :

- > Salsa de 18h45 à 19h45
- > Bachata de 20h à 21 h

**Reprise des cours le lundi 12 septembre et le mardi 13 septembre.**

La première séance est un cours d'essai gratuit, cela vous permet de voir si les cours vous plaisent et de choisir le cours qui vous conviendra le mieux.

## Club des retraités et pré-retraités

Le Club sera fermé du 16 août au 4 septembre. Les adhésions 2022/2023 commenceront à partir du 5 septembre.

Jusqu'au 15 Août le Club restera ouvert, en principe, le mardi et le vendredi selon la demande des joueurs et le nombre de participants.

- le Vendredi 16 septembre au Samedi 17 septembre 2022, voyage à Saumur et Cadre Noir. Il reste encore quelques places mais il faut se presser à cause des réservations d'hôtel.

- l'Assemblée Générale du Club se teindra le Vendredi 30 septembre 2022 au Club. L' Ordre du jour vous parviendra début septembre avec les propositions pour les nouvelles activités. Si vous avez des points à mettre à l'ordre du jour, merci de nous le faire savoir au moins 15 jours à l'avance.

F. DERVAL ☎ 07.77.08.50.43 A. PRIOU ☎ 06.78.74.57.98

# Retour sur ...



Le 11 juin, Christelle [nom partiellement visible] maire adjointe (enfance-jeunesse), les services scolaire, périscolaire et cuisine centrale, les directrices et enseignants des écoles ont accueilli les petits écoliers qui feront leur **rentrée en septembre prochain**, en première année de maternelle et en CP. Un moment privilégié pour découvrir les infrastructures et les services proposés mais aussi un moment d'échanges enfants/parents avec les professionnels de nos écoles.



Présentation de la future  
salle de la Santé par le  
d'œuvre, Cubik suivie  
séance o  
aux qu  
émanant  
plus du (

Le 3 juin, avaient lieu les premiers **ateliers participatifs** avec les acteurs institutionnels, associatifs et des représentants actifs de Saint-Marcel pour le talus de la Quesvrué.

Un repérage sur le terrain, trois ateliers (mobilité douce & accessibilité, gestion raisonnée de l'environnement, zone de tranquillité/découverte/parcours) ont été organisés par la mairie.



Bravo à nos artistes ! **Les enfants des écoles ont régalé leur public tout au long du mois de juin.**





Les travaux de **rénovation du Léo Lagrange** se poursuivent.



**Soirée hippie** avec l'école de musique.



Afin de favoriser le bien-être des séniors, SNA, en collaboration avec le CCAS, propose un programme de **sensibilisation sur le bien vieillir**. Retour sur les ateliers!



A cause de la COVID, les élèves de CM2 n'avaient pas pu profiter de leur « journée de découverte de fin d'année scolaire ».

Pour remédier à cette situation, les enseignants de l'école élémentaire Jules Ferry ont proposé l'année dernière de travailler avec une société de production « La Pantomime Lumineuse » et, en raison du succès de ce nouveau projet, il a été reconduit pour cette fin d'année.

**Le temps d'une semaine, les élèves ont l'occasion de vivre la vie d'acteur et de technicien de cinéma.**

Ils vont inventer un scénario autour d'une histoire de leur choix, passer les castings pour trouver les acteurs et réaliser, avec l'aide d'une équipe de professionnels un film de A à Z. A l'issue de la semaine, un film de 13 à 17 minutes sera enregistré. Les premiers élèves de CM2 ont commencé leurs ateliers dès mardi 7 juin. Désormais, il va falloir patienter pour découvrir les films imaginés par les enfants.

... pellicules

# La parole à...



## Majorité municipale Horizon Saint-Marcel

Lors du dernier conseil municipal nous avons été heureux d'accueillir une nouvelle élue de l'opposition à la suite de la démission de Mme Hubert. Mais quelle ne fut pas notre surprise, voir notre déception, de constater, dès la 1<sup>ère</sup> question posée, qu'une fois de plus la posture partisane d'opposition et de polémique prenait le dessus malgré une méconnaissance évidente du sujet discuté... Chère opposition, ne pourriez-vous pas adopter une posture modérée, constructive, propice à un débat serein et responsable ? Ne pourriez-vous pas éviter les caricatures grossières lors de vos questions ? N'oubliez pas qu'en tant qu'élus nous devons agir conformément à l'intérêt public. Nous ne pouvons donc pas engager l'action municipale pour intérêts privés comme vous le proposez. Renseignez-vous et ne présumez pas de la réalité des pouvoirs du maire pour résoudre les problèmes, mais aussi de ses obligations .... Les élus de la majorité municipale et les services municipaux restent mobilisés pour les Saint Marcellois cet été (veille pour prendre soin des personnes fragiles ou isolées avec les fortes chaleurs, programme d'animations gratuites pour se retrouver pour des moments de partage et de convivialités, travaux dans les écoles pour préparer la rentrée...). Les élus d'Horizon Saint Marcel vous souhaitent un très bel été. Nous espérons vous retrouver nombreux pour notre traditionnel cinéma en plein air le 28 Août prochain.

Hervé PODRAZA

## Groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel

L'affaire Towercast : un nouveau scandale ? Quand nous lisons dans la presse que Monsieur le Maire ne souhaite pas l'installation d'une antenne sur sa commune, nous sommes perplexes... N'est-ce pas lui qui a signé l'accord favorable à la demande initiale de Towercast ? Cela renforce notre sentiment premier : celui du conflit d'intérêt (pour ceux qui l'ignorent, l'implantation de cette antenne était prévue sur le terrain d'un adjoint). La liste des erreurs de cette équipe majoritaire ne cesse de s'allonger ! Nous pouvons également rajouter le comportement de certains adjoints à l'encontre des services municipaux, ces derniers, rappelons-le, sont le cœur de l'action municipale. Si nous respectons l'obligation de réserve des fonctionnaires de la commune, nous savons qu'ils font l'objet, de la part d'un adjoint de remarques condescendantes et de directives malhabiles qui détériorent un climat déjà tendu. Ici, nous voulons dire à l'équipe majoritaire que nous savons ; nous savons qu'ils traitent leurs agents comme ils traitent leurs administrés : avec mépris et nonchalance. C'est pourquoi nous redoublons de vigilance et restons attentifs à tous les dossiers municipaux. Ceci dit, nous profitons de cette tribune pour souhaiter à tous un bel été et de bonnes vacances en famille.

Rémi FERREIRA

## Groupe d'opposition Saint-Marcel est à vous

Texte non parvenu

Michael Barton

# Vos attentes sont nos engagements !

## Maire, adjoints et services répondent à vos questions

Dans son programme de mandature, le Maire a souhaité mettre l'accent sur la **proximité avec les administrés**. **Les élus et représentants des services municipaux se relayent donc pour vous recevoir en mairie les tous les samedis matin, de 9h à 12h**. Plus d'une trentaine de permanences ont, à ce jour, été organisées, soit plus de deux cents visites ou appels pour des demandes de renseignements, d'interventions, des remontées de difficultés ou problématiques personnelles (logement, documents administratifs) ...

Comme promis dans le bouche-A-Oreille du mois de juillet, voici la partie 2 des questions les plus posées durant ces permanences et les réponses associées.

### Je suis en conflit avec mon voisin. Pouvez-vous intervenir ?

La vie en communauté peut générer de nombreux désagréments de voisinage (incivilités, nuisances sonores, olfactives, visuelles, dégradations, gêne dues à des animaux, branches d'arbre qui dépassent...). Lorsque la petite visite pour instaurer un dialogue et expliquer les troubles causés ou qu'un petit mot ne suffisent pas à régler les problèmes, le maire est fréquemment interpellé par ses administrés pour régler des conflits qui persistent ; il est important de savoir que lorsque les troubles de voisinage ne constituent pas des atteintes à l'ordre public, le maire est incompétent pour édicter une mesure de police. Toutefois, il est sensible au bien-être de tous et joue régulièrement le rôle de médiateur ou de conciliateur dans le cadre de litiges simples entre des voisins ; il oriente les demandes vers les bons acteurs à même d'arrêter ou d'apaiser les tensions et fait en sorte de rappeler les règles simples à respecter dans l'intérêt de tous.

Petit tour d'horizon de règles à respecter pour vivre ensemble plus sereinement, limiter les sources de conflits de voisinage et profiter d'une ville agréable.

Les services municipaux assurent l'entretien régulier dans Saint-Marcel. Ceci ne dispense toutefois pas chaque riverain (propriétaires ou locataires) d'accomplir son devoir pour **nettoyer son trottoir**, le long de sa propriété, en cas de salissure, de chute des feuilles et d'enlever les mauvaises herbes qui poussent le long du mur ; en cas de d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée...De plus, les arbres, arbustes et haies en bordure de voies publiques et privées, doivent être élagués par leurs propriétaires pour ne pas gêner, le passage des piétons, la visibilité et pour éviter tout contact avec un réseau de câble aérien ...

Les **travaux de bricolage ou de jardinage** nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants, comme les tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, disqueuses, etc. sont possibles à des heures précises. Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14.30h à 20h; les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h; les dimanche et jours fériés, de 10h à 12h.

**Aux beaux jours, le barbecue** s'invite dans les jardins ou sur les balcons, non sans désagrément (fumées, odeurs...) Vous souhaitez sûrement entretenir de bonnes relations avec vos voisins et éviter tout conflit avec eux. Observez avant de démarrer le sens du vent et installez-le de telle sorte que les fumées incommode le moins possible vos voisins...

Par mesure d'hygiène chaque propriétaire doit **assurer le ramassage des déjections de son animal**. Il est possible de se procurer des sacs pour le ramassage des déjections dans les distributeurs mis à disposition par la commune.

Sauf autorisation explicite par des marquages au sol, le **stationnement sur les trottoirs est interdit** ; ils empêchent le passage des poussettes et des personnes en situation de handicap.

**Monsieur le Maire assure une permanence de quartier tous les mois, sans rendez-vous. Les dates sont indiquées sur l'agenda du Bouche-A-Oreille, la page Facebook et le site Internet de Saint Marcel [www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr).**



Saint-Marcel



Disney®

Disney

GRATUIT

# LE ROILION



Prévoir chaises ou couvertures

28 Août 2022 21h30

COSEC

